

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

### Présents :

BARTHES Serge, DEFFRENNES Sonia, GALINIER Guy, HIRTZIG Anne, IMPERIAL Michel, LANDUREAU Thierry, LION Emmanuelle, MARQUIE Baptiste, MEROU Olivier, PERCHERON Michel, SALDANA Daniel.

Absents excusés : néant

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Emmanuelle LION

Ouverture de la séance : 10 heures 00

A titre liminaire : Point d'actualité sur la crise sanitaire et les mesures sanitaires

### - **Budget DM et Affectation des résultats**

Le Chapitre 23 du Budget doit être actualisé, avec attribution et transfert de sommes dans les chapitres de la Section investissements, des charges de gestion courante, et des charges de personnel.

Il s'agit uniquement de procédure purement comptable.

Vote à l'unanimité.

### - **Evolution du PLU et mise en conformité du PLU avec le SCOT**

Le PLU devait être mis en conformité avec le SCOT depuis 2014. Malgré plusieurs relances, rien n'avait été fait depuis lors. Des changements de la réglementation applicable appellent cette mise en conformité.

Vote à l'unanimité.

### - **Mise à niveau du matériel informatique et des logiciels**

Le matériel informatique et les logiciels de la Mairie sont obsolètes. Il est proposé un devis et une sauvegarde externe annuelle. Une demande de subvention sera faite au Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité.

- **Contrats de territoire avec investissements prévus**

Suite à la demande du Conseil Départemental pour la programmation 2020 des contrats de territoire, une proposition est faite concernant la restauration du clocher, la réparation des supports des cloches, le projet d'école et les investissements immobiliers.

Vote à l'unanimité.

- **Désignation d'un délégué et d'un suppléant au SIVURS**

Suite à la dissolution du SIVURS, un délégué et un suppléant sont désignés pour acter cette suppression.

Monsieur le Maire Serge BARTHES et monsieur l'Adjoint Daniel SALDANA sont nommés.

Vote à l'unanimité.

- **Transfert des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents d'EPCI-FP**

Le transfert de compétences aux EPCI emporte automatiquement le transfert des pouvoirs de police spéciale du maire à ceux-ci, sauf opposition formalisée.

Le Conseil vote à l'unanimité le transfert.

- **Heures supplémentaires de l'aide maternelle.**

Le contrat de travail de l'ATSEM stipule une fin d'horaire journalier à 15 heures 45, ce qui ne lui permet pas d'assister les élèves de maternelle à la sortie de la classe.

Il est proposé d'augmenter sa durée de travail de 15 heures 45 à 16 heures les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Vote à l'unanimité.

- **Droits formation des élus.**

Délibération ajournée.

- **Question diverse.**

Il est abordé la question de la communication de la Mairie, et la constitution d'un groupe de réflexion sur ce sujet.

**La séance est levée à 12 heures 00.**

Le Maire  
Serge BARTHES